

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités  
Direction des canaux de Bretagne  
Service valorisation touristique et développement durable  
Personne chargée du dossier : Virginie DELAHAYE  
Fonction : Instructrice du domaine public fluvial  
Tél. : 02 99 84 47 70  
Courriel : canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances  
N° : AC 2025-05-22

Rennes, le 22/05/2025

Objet : Fermeture du chemin de halage

## **Le Président du Conseil régional de Bretagne,**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;  
**VU** le code général de la propriété des personnes publiques ;  
**VU** l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à la Cheffe du service valorisation touristique et développement durable ;  
**VU** la demande présentée par le centre de Evran ;  
**Considérant** que le chemin de halage est dangereux, biefs Les Islots et Butte Jacqueline ;  
**Considérant** que cette dégradation est de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers du chemin de halage ;

### **Arrête :**

#### **Article 1 - Prescriptions**

L'accès au chemin de halage, rive droite du Pont de la D79 écluse du Gacet au quai de Trévérien est interdit à tous les usagers.

#### **Du 22/05 jusqu'à nouvel avis**

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction est mise en place en régie ainsi qu'une déviation (cf.plan).

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

#### **Article 2- Publication et information des tiers**

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de Trévérien.

#### **Article 3 - Exécution**

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

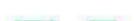
La Cheffe du service valorisation touristique et développement durable

Véronique VÉRON

# TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LOCAUX DE TRAVAIL POUR LES ECLUSIERS

Voie verte fermée

Merci de votre compréhension

-  Déviations 1
-  Déviation 2
-  Voie verte fermée

